

Le **GRAND air** se dit d'un homme qui a les manières d'un grand personnage.

Une **GROSSE femme** est une femme qui a beaucoup d'embonpoint.

Le **HAUT ton** est une manière de parler audacieuse, arrogante.

Un **HONNÊTE homme** (258) est un homme qui a des mœurs, de la probité, qui jouit de l'estime publique, etc.

L'**air GRAND** se dit d'un homme dont la physionomie noble annonce une âme douée de grandes qualités.

Une **femme GROSSE** est une femme enceinte.

Le **ton HAUT** est un degré supérieur d'élevation d'une voix chantante ou du son d'un instrument.

Un **homme HONNÊTE** est un homme qui observe toutes les bienséances et tous les usages de la société.

pas s'employer pour désigner une femme d'un grand mérite, et qu'ainsi en parlant de Catherine II et d'Elisabeth, on ne dirait pas que ce furent de *grandes femmes*; mais on dirait, par exemple, *Catherine II fut une GRANDE impératrice et Elisabeth une GRANDE reine*.

Voltaire (*Henriade* chant III) fait dire à Henri IV, parlant à la reine d'Angleterre :

... L'Europe vous compte au rang des plus *grands hommes*.

Il s'est bien gardé de dire *des plus grandes femmes*; je n'en connais pas un seul exemple. D'après cela, je pense que M. Laveaux est dans l'erreur quand il soutient qu'on peut dire *une grande femme*, comme on dit *un grand homme*.

—L'Académie, en 1835, dit *grande femme* dans le même sens que *homme grand*, et dans l'autre sens seulement *grande reine, grande princesse*. A. L.

(257) Si après un *grand homme* on ajoute un autre adjectif qui énonce une qualité du corps, comme *un grand homme sec, un grand homme brun*, le mot *grand* ne s'applique alors qu'à la taille; de même, si après *homme GRAND* on ajoute quelque modificatif qui ait rapport au moral, comme *un homme GRAND dans ses projets*, le mot *grand* cesse d'avoir rapport à la taille.

(258) *Honnête homme* ne s'emploie pas au pluriel : on dit *honnêtes gens*, et non pas *honnêtes hommes* : *Ne confondons pas les honnêtes gens avec les gens de bien*. (Marmontel.)

Voltaire, dans une de ses épîtres, a dit en parlant d'une femme :

Une femme sensible et que l'amour engage,
Quand elle est *honnête homme*, à mes yeux est un sage.

Ce qui veut dire *quand elle a les qualités d'un honnête homme*; ce que n'aurait pas signifié l'expression *honnête femme*. (Laveaux.)

Puisque nous parlons de cette expression *honnête homme*, nous ne croyons pas inutile d'entretenir nos lecteurs d'une locution qui est dans la bouche de tout le monde, c'est celle de *parfait honnête homme*. Beaucoup de Grammairiens sont d'avis qu'elle n'est pas bonne, parce que, disent-ils, deux adjectifs ne doivent pas être joints à un nom sans conjonction, et que *parfait* et *honnête*, qui précèdent le nom *homme*, ont cette incorrection.

Mais il nous semble que ce principe n'est pas applicable au cas où l'un des adjectifs est tellement nécessaire au substantif auquel il est immédiatement joint, qu'on ne peut l'ôter sans changer le sens de ce substantif, ou sans lui donner un

Une *honnête femme* est une femme d'une conduite irréprochable, quelques défauts qu'elle puisse avoir d'ailleurs.

D'**HONNÊTES gens** sont ceux qui ont une réputation intègre, une naissance honnête et des mœurs douces.

Un **MALHONNÊTE homme** est un homme qui n'a ni probité ni sentiment d'honneur.

JEUNE, voy. la note (259.)

MAUVAIS air est un extérieur ignoble, un maintien gauche.

Cet air tient aux manières.

Des gens HONNÊTES sont des personnes polies qui reçoivent bien ceux qui les visitent.

Un **homme MALHONNÊTE** est un homme qui fait des choses contraires à la civilité, à la bienséance.

L'**air MAUVAIS** est un extérieur redoutable.

Celui-ci tient au caractère.

Cléon, lorsque vous nous bravez,

En démontant votre figure,

Vous n'avez pas *l'air mauvais*, je vous jure :

C'est *mauvais air* que vous avez. (Le comte de Choiseul.)

Méchant homme a rapport aux actions.

Une **MÉCHANTE épigramme** est une épigramme sans sel, sans esprit.

Du **MORT bois** est du bois de peu de valeur qui n'est propre à aucun ouvrage.

Homme méchant a rapport aux pensées et aux discours.

Une **épigramme MÉCHANTE** est une épigramme qui offre un trait malin et piquant.

Du **bois MORT** est du bois séché sur pied.

sens vague et indéterminé. Or, dans la phrase précitée, *honnête* est tellement lié à *homme*, il est tellement inséparable, que si on l'ôtait on donnerait à ce nom un sens indéterminé, et l'on ne rendrait pas sa pensée : *honnête homme*, dans le sens qu'on veut lui donner, renferme deux mots aussi inséparables que les mots *grand homme, jeune homme, sage-femme*, etc.; et, de même que Voltaire a dit (dans *l'Éducation d'un prince*) *ce pauvre honnête homme*, et (dans le *Triumvirat*, III, sc. 1^{re}) *infortuné grand homme!* La Rochefoucault (*Maxim.*) : *le vrai honnête homme est celui qui ne se pique de rien*; Colardeau (dans les *Perfidies à la mode*, I, 8), *ce sévère honnête homme*;

De même on doit pouvoir dire *parfait honnête homme*.

A ces motifs, à ces citations, nous ajouterons cet exemple d'un des plus corrects, comme des plus élégants écrivains du siècle de Louis XIV :

« Je veux me flatter que, faisant votre possible pour devenir un *parfait honnête homme*, vous concevrez qu'on ne peut l'être sans rendre à Dieu ce qu'on lui doit. » (Racine, *lettre 34^e à son fils*.)

(259) **JEUNE** : Quand l'adjectif *jeune* est précédé de l'article, il a des sens différents, selon qu'il est placé avant ou après le nom : *le jeune Scipion* signifie que Scipion n'était pas âgé; et *Scipion le jeune* se dit pour le distinguer de Scipion l'ancien.

Placé après le nom propre, *le jeune* se dit aussi pour le cadet, afin de le distinguer de son aîné.

MORTE *eau* se dit des marées quand elles sont extrêmement basses.

Le NOUVEAU *vin* est le vin nouvellement mis en perce, ou du vin différent de celui que l'on buvait.

De NOUVEAUX *livres*, ce sont d'autres livres, des livres autres que ceux que l'on a, ou que l'on n'a plus.

Un NOUVEL *habit* est un habit différent de celui que l'on vient de quitter.

Un PAUVRE *homme* est un homme de peu de mérite, qui est incapable de faire ce qu'on désire de lui.

Une PAUVRE *langue* est celle qui, outre la disette des termes, n'a ni douceur, ni énergie, ni beauté.

Un PLAISANT *homme* est un homme bizarre, ridicule, singulier.

Un PLAISANT *personnage* est un impertinent digne de mépris.

Un PLAISANT *conte* est un récit sans vérité et sans vraisemblance.

Un PETIT *homme* est un homme d'une petite stature.

Les PROPRES *termes* sont les mêmes mots sans y rien changer : *la confiance dans les citations dépend de la fidélité à rapporter les PROPRES TERMES des livres ou des actes qu'on allègue.*

NOTA. *Propre*, employé par énergie, et par une sorte de redondance, doit précéder le substantif : « Ses propres amis le blâment, il néglige ses propres intérêts. » Le sens est : « Ses amis le blâment, il néglige jusqu'à ses intérêts. » (260.)

(260) Quelques auteurs ont mal placé l'adjectif *propre* :

Votre expérience PROPRE. (Mascaron.) *Le voilà convaincu de son aveu PROPRE.* (Bossuet.) L'Académie elle-même a dit autrefois dans ses *Sentiments sur le Cid* :

Eau MORTE, c'est l'eau qui ne coule pas, comme l'eau des étangs, des mares, etc.

Le *vin NOUVEAU*, c'est le vin nouvellement fait.

Des *livres NOUVEAUX*, ce sont des livres imprimés depuis peu.

Un *habit NOUVEAU* est un habit de nouvelle mode.

Un *habit NEUF* est un habit qui n'a point ou qui a peu servi.

Un *homme PAUVRE* est un homme sans biens.

Une *langue PAUVRE* est celle qui n'a pas tout ce qui est nécessaire à l'expression des pensées.

Un *homme PLAISANT* est un homme qui se distingue des autres par des manières enjouées, folâtres et qui font rire.

Un *personnage PLAISANT* est celui dont le rôle est rempli de traits divertissants, de saillies fines, de réparties ingénieuses.

Un *conte PLAISANT* est un récit agréable et amusant.

Un *homme PETIT* est un homme méprisable, qui fait des hoses au-dessous de son rang, de sa dignité.

Des *termes PROPRES* sont des mots qui expriment bien, et selon l'usage de la langue, ce que l'on veut dire : *la justesse dans le langage exige que l'on choisisse scrupuleusement les TERMES PROPRES.*

Un SEUL *mot* : voyez les Rem. détachées, lettre S.

Un SIMPLE *homme* (261) est un homme seul, unique : *Cette personne n'a qu'un simple homme, un simple valet à son service.*

De SIMPLES *airs* sont des airs qui ne sont pas accompagnés de paroles.

UNIQUE *tableau*, seul en nombre.

Un VILAIN *homme*, une VILAINNE *femme*, c'est un homme ou une femme désagréable par la figure, par la malpropreté, ou méprisable par les manières et par les vices.

Un mot SEUL : voyez les Rem. détachées, lettre S.

Un homme SIMPLE est un homme qui a de la simplicité : *Les gens simples sont crédules, sans déguisement, sans malice.*

Des airs SIMPLES sont des airs naturels, sans ornements.

Tableau UNIQUE, seul en son genre, incomparable.

Un homme VILAIN, ou plutôt un homme fort vilain (262), signifie un homme qui vit très mesquinement et qui épargne d'une manière sordide.

DU RÉGIME OU COMPLÈMENT DES ADJECTIFS.

Le régime ou complément des adjectifs est un substantif ou un verbe précédé de l'une des prépositions *à, de, dans, en, sur*, etc.

On appelle proprement régime de l'adjectif un mot (nom, verbe, pronom, ou adjectif pris substantivement) qui dans la construction de la phrase, au moyen d'une préposition, dépend nécessairement et immédiatement de l'adjectif dont il complète ou détermine le sens ; comme : *coupable d'ingratitude, prêt à mourir, digne de vous, ami du vrai*, etc. Or il peut exister à la fois plusieurs rapports de ce genre, et par conséquent l'adjectif peut recevoir plusieurs compléments. Ainsi l'on en trouve

« Il n'y avait pas d'apparence de s'imaginer que Chimène se résolut à faire cette vengeance avec ses mains propres » L'équivoque de *ses mains PROPRES* (nettes) rend cette dernière transposition presque ridicule. — Il faut de *ses PROPRES mains*, de son PROPRE *aveu* ; il faut aussi *votre PROPRE expérience*.

Corneille, dans deux vers qui se suivent, le met une fois après et une fois avant :

Il veut de sa main propre enfler sa renommée,
Voir de ses propres yeux l'état de son armée.

On serait plus sévère aujourd'hui. (Le Dict. crit. de Féraud.)

(261) SIMPLE. L'auteur de l'Éloge de M. de Vendôme a fait une faute lorsqu'il a dit : *Vendôme réunissait les plus SIMPLES mœurs avec ce naturel heureux qui porte aux belles actions* ; c'était *les mœurs les plus SIMPLES* qu'il devait dire.

Et La Bruyère en a commis une semblable, lorsqu'il a dit des apôtres que *c'étaient de SIMPLES gens* ; il fallait *c'étaient des gens SIMPLES*.

(262) VILAIN. Il faut pourtant observer qu'on ne dit pas absolument un homme VILAIN, une femme VILAINNE, car on ne veut marquer ici que la situation de l'adjectif après le nom ; mais on dirait *voilà un homme bien VILAIN* ; *on m'a adressé à une femme excessivement VILAINNE*.

trois dans cette phrase : « *Coupable d'ingratitude envers vous par son odieuse conduite.* » Toutefois il n'est pas nécessaire d'établir ici des distinctions comme avec les verbes, et l'on range tous ces régimes sous la même dénomination. Voyez ce qui est dit plus loin dans la *note sur le régime des adjectifs*, p. 276. A. L.

Quelques adjectifs ne régissent rien; ce sont ceux qui, par eux-mêmes, ont une qualification déterminée, tels que *intrépide, inviolable, vertueux*, etc. :

« Un général d'armée doit avoir une âme *intrépide*, être froid et « tranquille dans un jour de bataille. » (Fénelon.) — « Les droits « sacrés de l'amitié sont *inviables*. » (Bossuet.) — « La fortune se « range difficilement du parti des hommes *vertueux*. » (Colardeau, trad. de la *Lettre d'Héloïse à Abeilard*.)

Quelques autres doivent nécessairement avoir un complément, soit un nom, soit un verbe; ce sont ceux qui, ayant un sens vague, ont besoin d'être restreints pour avoir une signification déterminée, comme *capable, prêt, comparable*, etc., etc. :

« L'exercice et la tempérance sont *capables de conserver aux vieillards* quelque chose de leur première vigueur. »

(D'Olivet, *Pensées de Cicéron*.)

L'ignorance toujours est *prête à s'admirer*. (Boileau, *Art poét.*, ch. I.)

« Turenne était un homme *comparable à tous les grands capitaines* de l'antiquité. »

Enfin, il y a des adjectifs qui n'ont point de régime quand on les emploie dans une signification générale, et qui en ont un quand on veut les appliquer à quelque chose de particulier : « Il n'est pas même « au pouvoir des dieux de rendre l'homme *content*. » (Scudéri.)

Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré,

Vit *content* de soi-même en un coin retiré! (Boileau, *Ép. VI*.)

« Le plus *heureux en bien des choses* est celui qui sait se faire une « agréable imagination. »

(S.-Evremond.)

1^{re} REMARQUE. — Il ne faut pas donner de complément ou régime à un adjectif qui n'est pas susceptible d'en recevoir.

C'est d'après ce principe (reconnu dans les *Opuscules sur la langue française*, pag. 302; dans Wailly, pag. 173; et dans presque toutes les Grammaires) que Voltaire blâme P. Corneille d'avoir dit :

Je cherche à l'arrêter parce qu'il *m'est unique*.

(*Le Menteur*, act. II, sc. 1.)

« Il *m'est unique* ne se dit pas, puisque l'adjectif *unique* s'emploie « sans régime. »

Le P. Bouhours (page 191 de ses *Remarques*) a conclu aussi de ce

principe que d'Ablancourt s'est exprimé incorrectement lorsqu'il a dit : « Guillaume, prince d'Orange, était doux, affable, populaire et « *ambitieux d'autorité*; » parce que, suivant lui, l'adjectif *ambitieux* ne doit pas avoir de régime. (*Voy.* p. 280.)

Toutefois Ménage et La Touche ne sont pas de cet avis; en effet, plusieurs écrivains lui ont donné un régime. Boileau a dit : *AMBITIEUX DE gloire*; et L. Racine a dit des saints (*la Religion*, chant III) :

Ils sont *ambitieux de plus nobles richesses*;

et des enfants de Mars (chant V) :

Ambitieux de vaincre, et non de discourir (263).

Voyez, aux *Remarques détachées*, ce que nous disons sur l'adjectif *Impatient*.

2^e REMARQUE. — Il ne faut pas donner à un adjectif un autre régime que celui qui lui est assigné par l'usage; ainsi, on ne serait pas correct si l'on disait : *cela m'est aimable*, comme on dit *cela m'est agréable*; pourquoi cela? parce que *agréable* vient d'*agrèer*, cela m'agrée; mais il n'en est pas ainsi d'*aimer*; on dit *j'aime cette pièce*, et non *cette pièce aime à moi*; donc on ne peut pas dire *cela m'est aimable*. (Voltaire, *Comment. sur le Menteur* de P. Corneille, acte II, sc. 1.)

L'application de ces deux règles est très embarrassante pour les étrangers, parce qu'elles dépendent principalement de l'usage, qu'ils ne peuvent connaître qu'à la longue, et qui même est souvent contraire à celui de leur propre langue (264).

3^e REMARQUE. — Il y a encore une difficulté bien grande à surmonter pour les étrangers, c'est de bien connaître la nature des adjectifs, car il en est qui ne conviennent qu'aux personnes, et d'autres qui ne peuvent qualifier que les choses.

Pour savoir si un adjectif peut se dire des personnes, il faut examiner, lorsqu'il dérive d'un verbe, si le verbe dont il dérive peut

(263) Aujourd'hui on dit une *phrase ambitieuse*, une *expression ambitieuse*; mais, comme le remarque M. Laveaux, il y a trop loin de l'ambition à une épithète ou à une tournure de phrase, pour qu'on puisse qualifier l'une ou l'autre de l'adjectif *ambitieux*.

— Mais on est convenu d'appliquer au style les qualités ou les défauts de l'homme, parce que le style *est l'homme même*, comme dit Buffon. Il n'y a pas plus loin de l'ambition à une épithète, que de la noblesse, de la *prétention*, de la *simplicité*, etc. Or on dit très bien un style *noble, prétentieux, simple*, etc. Pourquoi donc blâmer cette autre locution adoptée par l'usage, quand elle est expressive et juste? L'Académie d'ailleurs l'a complètement adoptée. A. L.

(264) Nous rejetons à la fin de cet article (p. 276) une longue note dans laquelle on trouvera l'explication des principales difficultés sur le régime des adjectifs.

avoir les personnes pour régime direct; par exemple, on dira bien : *Cette personne est admirable, est excusable*, parce qu'on peut dire *admirer quelqu'un, excuser quelqu'un*; mais, comme on ne dit pas *pardonner quelqu'un, contester quelqu'un*, les adjectifs *pardonnable, contestable* et *incontestable* ne peuvent convenir aux personnes, et dès lors on ne peut pas dire : *Cet homme est pardonnable, contestable, incontestable*.

(L'Académie, sur la 343^e Remarque de Vaugelas, page 584; Wailly, page 171. et d'Olivet, 35^e Remarque sur Racine.)

Voyez les Remarques détachées, au mot *excuse*.

La même faute a lieu lorsqu'on applique aux choses des adjectifs qui ne conviennent qu'aux personnes. Balzac a dit : « Je trouve en lui une admiration si intelligente de votre vertu, etc. » Celui qui admire peut être intelligent, mais l'admiration ne peut être intelligente. On lit dans la vie de S. Barthélemy des martyrs : « Tous les pauvres le pleuraient avec des larmes inconsolables. » Celui qui pleure peut être inconsolable; mais comment des larmes seront-elles inconsolables? (Th. Corneille, 143^e Remarque, et Lévizac, page 383 de sa Grammaire.)

N'oublions pas cependant que la poésie et l'éloquence animent les objets, et que cette transposition d'idées se rencontre dans tous les bons écrivains. C'est ainsi que l'on dit *une action criminelle, un projet audacieux, un esprit entreprenant*, etc. L'expression de Balzac nous semble irréprochable. A. L.

4^e Remarque. — Un substantif peut être régi par deux adjectifs, pourvu que les rapports qui les lient soient exprimés par la même préposition, ou, ce qui est la même chose, pourvu que ces adjectifs demandent le même régime : *Ce père est utile et cher à sa famille* est une phrase correcte, parce que les adjectifs *utile* et *cher* régissent la même préposition; on dit *utile à, cher à*.

Mais on ne pourrait pas dire : *Cet homme est utile et chéri de sa famille*, parce que *utile* et *chéri* ne veulent pas après eux la même préposition; dans ce cas, il faut appliquer à chaque adjectif le régime qui lui convient : *Cet homme est utile à sa famille et en est chéri*.

(L'Académie, sur la 89^e Remarque de Vaugelas, page 94. — Le P. Buffier, nos 672 et 673. — Restaut, page 289, et Wailly, page 311.)

NOTE

SUR LE RÉGIME DES ADJECTIFS.

On vient de voir que le régime d'un adjectif est toujours marqué par une préposition; mais il ne s'ensuit pas que tout adjectif accompagné d'une préposition ait nécessairement un régime. Si je dis, par exemple : *mo leste dans*

la vie privée; *criminel par* hasard; *vertueux sans* dessein; *jalous en* secret; *coupable à* vos yeux, etc., tous ces mots qualificatifs n'en seront pas moins employés d'une manière absolue. J'explique, il est vrai, une circonstance du fait; mais je ne dis rien qui tende à modifier, à déterminer la qualification contenue dans l'adjectif; en un mot, je n'y ajoute pas un complément. Cette distinction, nécessaire pour l'analyse d'une phrase, a donc son importance grammaticale.

Nous avons dans notre langue certaines tournures de phrases, certains idiotismes dont l'analyse peut présenter quelques difficultés et laisser des doutes dans l'esprit : nous voulons parler de l'infinitif placé à la suite d'un adjectif avec les prépositions *de* et *à*. Attachons-nous d'abord à bien marquer les rapports et les nuances de ces diverses locutions.

Quelques Grammairiens ont cru trouver un régime de l'adjectif dans les phrases suivantes : « Il est *doux de* jouir dans la solitude des plaisirs innocents que rien ne peut ôter au sage. » (Fénelon.) — « Il est très *facile de* tromper l'homme en matière de religion, et très *difficile de* le détromper. » (Bayle.)

Il est beau de mourir maître de l'univers.

(Corneille.)

Mais évidemment c'est là un gallicisme dans lequel la préposition *de* semble n'être, comme le dit l'Académie, « qu'une particule destinée à lier le verbe avec ce qui précède. » En effet, dans cette proposition, *il est honteux de mentir*, le véritable sujet est l'infinitif *mentir*; et l'on ne pourrait traduire cette phrase en latin qu'en changeant ainsi la tournure : *mentir est honteux; turpe est mentiri*. Si donc nous voulons nous rendre un compte exact de cet idiotisme, voici comment nous pourrions résoudre la difficulté : *il* répond à *illud* des Latins; c'est le neutre désignant vaguement *une chose*. Or ce mot n'est ici que le sujet apparent de la proposition, sujet vague, indéterminé, qui ne peut exister sans un complément que nous trouvons dans le mot *mentir*. Le sujet complet de la proposition est donc : (*il*) la chose *de mentir*. Il en est de même de toutes les phrases analogues. (Voyez plus loin art. IV, § 1, au pronom *ce*.) Pour mieux sentir la différence, il suffit de rapprocher cette autre phrase : *je suis honteux de mentir*; où l'infinitif est un véritable complément de l'adjectif.

Faut-il conclure de là que si le sujet de la proposition n'est plus le mot vague *il*, mais un mot distinct et déterminé, l'infinitif, en ce cas, deviendra nécessairement un régime? Et, par conséquent, faut-il ranger dans cette classe les phrases telles que celles-ci : « Cet homme est *fou de* parler ainsi. » — « Vous êtes bien *bon de* le croire. » — « Que je suis *maladroit d'avoir* échoué! »

Sans doute il existe ici un rapport de dépendance que l'on pourrait regarder comme un régime. Cependant, à notre avis, ces locutions ne présentent pas le caractère d'un véritable complément de l'adjectif; c'est plutôt une sorte de proposition subordonnée qui se rattache à la proposition principale par le mot *de*, faisant les fonctions d'une particule conjonctive. En effet, pour traduire cette tournure de phrase en latin, il serait nécessaire d'employer un relatif.

et l'analyse, en français, nous conduit à peu près au même résultat : Il est fou *en ce qu'il* parle ainsi ; vous êtes bon *parce que* vous le croyez ; je suis maladroit *puisque* j'ai échoué, *moi qui* ai échoué, etc. Ce n'est donc pas là précisément ce qu'on peut appeler régime de l'adjectif.

La préposition *à* devant un infinitif s'emploie quelquefois dans un sens analogue, et alors aussi elle n'est qu'une liaison conjonctive qui rattache à la phrase une expression subordonnée. L'analyse nous donnera le moyen de saisir les différences : *il est fou à* (ce point qu'on doit le) *lier* ; *elle est gentille à* (ce point qu'on veut la) *croquer*, etc. Par suite de l'ellipse, le verbe prend ici une signification passive, comme si l'on disait : *fou à être lié*. Mais cela n'a pas toujours lieu, et la signification peut également rester active : *laid à* (ce point qu'il doit) *faire peur* ; *bête à* — *manger du foin* ; *belle à* — *ravir*, etc. Ainsi donc *à* n'exprime pas un complément de l'adjectif toutes les fois qu'il doit se résoudre par une explication semblable à celles que nous venons d'indiquer.

Mais au contraire le régime existe toutes les fois que l'infinitif semble n'avoir dans la phrase d'autre valeur que celle d'un substantif précédé d'une préposition. Ainsi *agréable à lire*, *étonnant à voir*, *triste à penser*, *long à croître*, *aisé à vivre*, auront pour explication : *à* ou *par la lecture*, *la vue*, *la pensée*, *la croissance*, etc. C'est alors une locution imitée du supin en *u* des Latins, qui, lui-même, n'est qu'une sorte de substantif à l'ablatif, *lectu*, *visu*, *cogitatu*, etc. On voit que nous ne citons ici que des phrases où l'infinitif a le sens passif ou neutre, à l'imitation d'une tournure latine. L'emploi du sens actif ne peut jamais faire doute ; c'est le régime ordinaire : *ardent à travailler* ; *enclin à mal faire* ; *exact à payer*.

Notre langue toutefois demande ici quelque attention, puisqu'une même expression peut tour à tour changer de valeur. Ainsi nous disons également : *habile à séduire* (les autres), *facile à séduire* (être séduit). Mais avant les verbes pronominaux on ne peut jamais employer que les adjectifs avec signification active, comme *prompt à se tromper* ; *lent à se repentir* ; *sujet à s'enivrer*. C'est donc une faute de dire *pamphlets faciles à se procurer* ; *maison commode à se loger* ; *espoir aisé à s'évanouir*.

Ces principes, une fois établis, nous serviront à résoudre quelques-unes des difficultés qui vont suivre. A. L.

Certains adjectifs, lorsqu'on ne les emploie pas absolument, ce qui arrive souvent, ont pour régime, soit la préposition *à*, soit la préposition *de* :

1. *Adjectifs qui ont pour régime la préposition à, c'est-à-dire qui ont un complément construit avec cette préposition.*

ACCESSIBLE :

Il se rend *accessible* à tous les janissaires. (Racine, *Bajazet*, acte I, sc. 1.)

ACCOÛTUMÉ :

Nourri dans l'abondance, *au luxe accoutumé*. (Voltaire, la *Henriade*, ch. X.)

ADHÉRENT : Un arbre est *adhérent au* tronc. — Une statue est *adhérente à* son piédestal. (L'Académie.)

AGRÉABLE : « Croyez un homme qui doit être *agréable aux* dieux, puisqu'il souffre pour la vertu. » (Montesquieu.)

ANTÉRIEUR : L'ouvrage dont je vous parle est *antérieur à* celui dont vous parlez.

APRÈS : Voyez p. 284, dans quel cas cet adjectif prend *à*, dans quel cas il prend *de*.

ARDENT :

Tantôt comme une abeille *ardente à* son ouvrage.

(Boileau, *Art poétique*, chant II.)

. . . Ce Parthe, seigneur, *ardent à* nous défendre.

(Racine, *Mithridate*, acte III, sc. 1.)

ASSIDU : Voyez, page 284, quand il prend *à*, quand il prend *auprès*.

ATTENTIF :

Le fidèle, *attentif aux* règles de sa loi. (Boileau, le *Lutrin*, chant VI.)

CHER :

Cette grandeur sans borne, *à* ses désirs si *chère*.

(Voltaire, la *Henriade*, chant III.)

CONFORME : Une fille qui

S'est fait une vertu *conforme à* son malheur.

(Racine, *Britannicus*, acte II, sc. 3.)

CONTRAIRE :

Mon cœur, toujours rebelle, et *contraire à* lui-même,

Fait le mal qu'il déteste, et fuit le bien qu'il aime.

(L. Racine, la *Grâce*, chant I.)

ENCLIN : Censeur

Plus *enclin à* blâmer, que savant à bien faire. (Boileau, *Art poétique*, chant III.)

EXACT : Cet homme est laborieux, et *exact à* remplir ses devoirs.

FAVORABLE :

De David *à* ses yeux le nom est *favorable*. (Racine, *Athalie*, acte III, sc. 6.)

— Il y a une erreur dans l'exemple cité, car *à ses yeux*, pris comme régime, signifierait *favorable à l'organe de la vue*. Il nous paraît d'ailleurs que la locution *aux yeux*, quand elle signifie *en présence*, *à la vue*, *à l'égard de*, ne peut jamais être régime. Elle est absolue et indépendante. Du reste, nous pouvons citer de Corneille :

Et le sort *favorable à* son lâche attentat,

Et de Racine :

Si jamais à mes vœux vous fûtes *favorable*.

L'on voit par ces deux exemples que *favorable à* se prend dans le sens actif, qui *favorise*, et non pas comme dans le vers d'Athalie, qui *inspire la faveur*. A. L.

FORMIDABLE : Voyez, page 291, si cet adjectif doit prendre la préposition *à*.

FUNESTE : Il n'y a rien de si *funeste à* la piété que le commerce du monde. (Fléchier.)

IMPÉNÉTRABLE : Voyez, page 293, si cet adjectif prend toujours la préposition *à*.

IMPORTUN, INCOMMODE :

Importun à tout autre, à soi-même incommode. (Boileau, sat. VIII.)

INACCESSIBLE :

Toujours *inaccessible aux vains attraits* du monde.
(Voltaire, la *Henriade*, chant V.)

INSENSIBLE :

In sensible à la vie, insensible à la mort,
Il ne sait quand il veille, il ne sait quand il dort.
(L. Racine, la *Religion*, chant II.)

INTRÉPIDE : J.-J. Rousseau, *Émile*, liv. I, a donné à ce mot un régime : « Avec une gradation lente et ménagée on rend l'homme et l'enfant intrépides à tout. » Ce complément n'est point indiqué par l'Académie, et nous n'osons pas l'approuver. A. L.

INVISIBLE : Dieu

Invisible à tes yeux... (Voltaire, la *Henriade*, chant VII.)

NUISIBLE : Sa conduite est nuisible à sa santé.

ODIEUX : Cet Achille

De qui jusques au nom tout doit m'être odieux.
(Racine, *Iphigénie*, acte II, sc. 1.)

PRÉFÉRABLE : La vertu est préférable à tous les biens.

PROPICE :

Il est dans ce saint temple un sénat vénérable,
Propice à l'innocence, au crime redoutable. (Voltaire, *Henriade*, chant IV.)

REBELLE :

Cette reine elle seule à mes bontés rebelle.
(Racine, *Alexandre le Grand*, acte V, sc. 3.)

REDOUTABLE : « Saint Louis était redoutable aux vices par son équité. » (Fléchier.)

SENSIBLE :

Aux larmes de sa mère il a paru sensible.
(Racine, les *Frères ennemis*, acte II, sc. 3.)

SEMBLABLE :

Du titre de clément rendez-le ambitieux ;
C'est par là que les rois sont semblables aux dieux. (La Fontaine.)

SUJET :

Et ce roi, très souvent sujet au repentir,
Regrettait le héros qu'il avait fait partir. (Voltaire, *Henriade*, chant IV.)

II. Adjectifs qui ont pour régime la préposition de, c'est-à-dire qui ont un complément construit avec cette préposition.

AMBITIEUX : « Il est plus ambitieux de faveur que de gloire. » — « Il est plus ambitieux de servir son prince que de lui plaire. » (Académie.)

AMOUREUX :

Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles
Sont d'un déclamateur amoureux de paroles.
(Boileau, *Art poétique*, chant III.)

CAPABLE :

De quel crime un enfant peut-il être capable ?
(Racine, *Athalie*, acte II, sc. 5.)

COMPLICE :

Ainsi tu fais les dieux complices de ta haine. (La Harpe.)

CONTENT :

Qui vit content de rien possède toute chose. (Boileau, Épître V.)

DÉSIREUX :

Et désireux de gloire,
Son char rase les champs et vole à la victoire. (Delille, traduction de l'*Enéide*.)

DIFFÉRENT :

Elle le voit d'un œil bien différent du vôtre. (Corneille.)

DIGNE :

Digne de notre encens et digne de nos vers. (Boileau, sat. VII.)

Voyez les Remarques détachées.

ENVIEUX :

J'ai rendu mille amants envieux de mon sort. (Boileau, *Énigme*.)

ESCLAVE :

L'impie esclave
De la foi, de l'honneur, de la vertu qu'il brave.
(L. Racine, la *Religion*, chant I.)

EXEMPT :

O vous dont les grands noms sont exempts de la mort !
(L. Racine, la *Religion*, chant II.)

FIER :

... Tout fier d'un sang que vous déshonorez. (Boileau, *Satire V*.)

FOU :

Un avare idolâtre et fou de son argent. (Boileau, *Satire IV*.)

GLORIEUX :

Il n'est pas de Romain
Qui ne soit glorieux de vous donner sa main. (Corneille, *Horace*, IV, 3.)

HONTEUX :

J'ai cru honteux d'aimer quand on n'est plus aimable.
(Corneille, *Sertorius*, IV, 2.)

INDIGNE :

Joyeuse, né d'un sang chez les Français insigne,
D'une faveur si haute était le moins indigne.
(Voltaire, la *Henriade*, chant III.)

INCAPABLE :

Incapable à la fois de crainte et de fureur.
(Voltaire, la *Henriade*, chant VI.)

IVRE :

Toujours ivre de sang et toujours altéré. (L. Racine, la *Religion*, chant I.)

LAS : Le ciel

... Lent à punir, mais las d'être outragé. (L. Racine, la *Religion*, chant III.)

MÉCONTENT :

Mais un esprit sublime. . . .
Et toujours mécontent de ce qu'il vient de faire. (Boileau, *Satire II*.)

PLEIN :

Elle est dans un palais tout plein de ses aïeux. (Racine, *Britannicus*, I, 2.)

SOIGNEUX :

Il offre à ma colère

Un rival dès longtemps *soigneux* de me déplaire. (Racine, *Mithridate*, II, 3.)

SÛR :

Il attendait Bourbon, *sûr* de vaincre avec lui. (Voltaire, la *Henriade*, chant IV.)

TRIBUTAIRE :

Rendez de mon pouvoir Athènes *tributaire*. (Racine, *Phèdre*, II, 3.)

VICTIME :

Triste jouet des vents, *victime* de leur rage,L pilote effrayé. . . (L. Racine, la *Religion*, chant II.)

VIDE :

Lorsque, *vide* de sang, le cœur reste glacé,
Son ame s'évapore, et tout l'homme est passé.(L. Racine, la *Religion*, chant II.)

Nous remarquerons ici qu'un grand nombre d'adjectifs, qui s'emploient ordinairement seuls parce qu'ils ont un sens général déterminé, prennent souvent aussi un complément avec la préposition *de*, quand on veut préciser ou modifier la manière dont la qualification doit être entendue. Nous citerons, par exemple :

Agréable de figure ; *affamé* de gloire ;
Beau de gloire et d'amour (Delille) ; *belle* de ses vertus ; *brillante* de toilette ;
Doux de caractère ; *dur* d'oreille (Acad.) ;
Éclatant de lumière ;
Faible de santé (voy. p. 289) ; *fanfaron* de vertu ; *fumant* de carnage ;
Cueux de vingt procès gagnés (Boileau) ;
Humble de cœur ; *humide* de rosée ;
Large de six pieds ; *lourd* de corps et d'esprit ;
Malbâti de sa personne ; *muet* de terreur ;
Pâle de colère ; *perclus* de tous ses membres ;
Ravissante de grâce ; *robuste* de corps ;
Sanglants du meurtre de leur général (Fléchier) ; *sourd* de naissance ;
Terrible de visage ; *tremblant* d'effroi.

On voit par ces exemples, dont il est inutile de grossir la liste, que ce genre de complément peut s'appliquer à un très grand nombre d'adjectifs, qui semblent au premier abord n'en pas comporter. Ces régimes, qui ne sont pas tous de même nature, et dont quelques-uns sont contestables peut-être, ont été créés en quelque sorte pour le besoin de la pensée, et s'emploient seulement dans quelques cas particuliers : ils ne sont donc, à vrai dire, que des régimes accidentels. A. L.

III. *D'autres adjectifs enfin ont un régime différent, selon qu'on les emploie avant un nom ou avant un verbe, ou bien encore selon qu'on les emploie pour les personnes ou pour les choses.*

ABSENT se dit sans régime :

Présente, je vous suis ; *absente*, je vous trouve.(Racine, *Phèdre*, acte II, sc. 2.)

« Le sentiment de la fausseté des plaisirs présents et l'ignorance des plaisirs
« *absents* causent l'inconstance. » (Pensée de Pascal.)

Se dit aussi avec un régime et la préposition *de* :

1° En parlant des lieux et des choses.

Absente de la cour, je n'ai pas dû penser,
Seigneur, qu'en l'art de feindre il fallût m'exercer.(Racine, *Britannicus*, acte II, sc. 3.)De ce même rivage *absent* depuis un mois.(Le même, *Iphigénie*, acte II, sc. 7.)

2° En parlant des personnes.

Absent de vous, je vous vois, vous entend. (Fontenelle, X, 468.)« Quand j'ai été *absent* de Camille, je veux lui rendre compte de ce que j'ai pu
« voir ou entendre » (Montesquieu, le *Temple de Gnide*, ch. V.)J'étais *absent* de vous, inquiet, désolé.

(Campistron.)

Ces exemples confirmeraient l'emploi de cet adjectif suivi de la préposition *de*, rejeté par l'Académie.

— L'Académie admet le premier cas, *absent de la cour* ; cela ne peut faire doute. Mais *absent de vous* nous paraît une locution forcée que l'Académie a bien fait de ne point reconnaître. A. L.

ABSURDE se dit le plus souvent sans régime :

Conséquence *absurde*, conduite *absurde*, proposition *absurde*, raisonnement *absurde*.« Imaginez ce que vous pourrez de plus monstrueux, de plus *absurde*, vous le
« trouverez dans Shakspeare. » (Voltaire.)Cependant il paraît qu'on peut aussi le construire avec la préposition *à* :Il mentait à son cœur en voulant expliquer
Ce dogme *absurde* à croire, *absurde* à pratiquer.(Voltaire, *Discours sur la liberté morale*.)Voyez aux *Remarques détachées* si cet adjectif peut se dire des personnes.

— Voyez sur ce dernier exemple nos observations, p. 278. A. L.

ADORÉ : Avec les personnes, cet adjectif régit *de* :« Dieu veut être *adoré* de ses créatures. » (Massillon.)

Ou bien il se dit sans régime :

« Diane *adorée* dans toute l'Asie. » (Bossuet.)Avec les choses, *adoré* s'emploie sans régime :L'audace est triomphante, et le crime *adoré*. (Brébeuf.)

— Cependant au figuré, par une personnification fort usitée dans le style noble, il nous semble qu'on peut dire : la *vertu adorée des âmes pures* ; la *bienfaisance adorée du malheur*. A. L.

ADROIT régit la préposition *à* :« *Adroit* à manier les esprits. » (L'Académie.)Le merveilleux Protée, *adroit* à nous surprendre. (L. Racine.)

AFFABLE se dit, ou tout seul :

Lui, parmi ces transports, *affable* et sans orgueil,
A l'un tendait la main, flattait l'autre de l'œil.(Racine, *Athalie*, acte V, sc. 1.)ou avec les prépositions *à*, *envers* :« *Affable* à tout le monde ou *envers* tout le monde. » (L'Académie et Féraud.)